

CRS 280410

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MERCREDI 28 AVRIL 2010****COMPTE RENDU SOMMAIRE****APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 MARS 2010**

Aucune remarque n'étant formulée, le procès verbal est approuvé.

**CONTRAT URBAIN DE COHESION SOCIALE (CUCS) – DEUXIEME PROGRAMMATION 2010
APPROBATION**

Approbation de la deuxième programmation 2010 du CUCS.

Autorisations données à Monsieur le Maire pour :

- signer les éventuelles conventions nécessaires
- verser les subventions sous réserve des dispositions figurant dans la délibération.

Décision de solliciter, pour le compte de la Ville et des opérateurs externes, les subventions suivantes :

- de l'Etat : 48 100 € déduction faite de la somme de 4 877 € versée directement à l'ASEA dans le cadre d'une Convention Pluriannuelle d'Objectifs (action structurante n° 3) et déduction faite des sommes de l'axe 3 versées à la Communauté d'Agglomération Saumur Loire Développement.
- du Conseil Général : 18 582 € (déduction faite de la somme de 3 000 € versée à la Communauté d'Agglomération Saumur Loire Développement pour l'action n° 16)

**MODIFICATION DES CONDITIONS DE REMUNERATION D'UN AGENT CONTRACTUEL, DIRECTION DE LA
CULTURE ET DU PATRIMOINE HISTORIQUE**

Modification des conditions de rémunération de l'animateur de la Culture et du Patrimoine, responsable du service "Ville d'Art et d'Histoire", à compter du 1^{er} mai 2010. L'agent sera rémunéré par référence au grade d'attaché de conservation du patrimoine, indice brut 593 et percevra le régime indemnitaire en vigueur dans la collectivité.

COMPTE RENDU DES DECISIONS

Lecture du compte rendu des décisions prises par le Maire du 31 mars 2010 au 27 avril 2010 sous les numéros 2010/28 à 2010/44 en vertu de la délégation de pouvoirs qui lui a été donnée par délibération n° 2009/46 du Conseil Municipal du 27 mars 2009.

Saumur, le jeudi 29 avril 2010
Le Maire de la Ville de Saumur,

Signé

Michel APCHIN

Affiché à la porte de la Mairie
du 29 avril 2010 au 28 mai 2010